RESPONSABILITE ET PROTECTION: PENDANT ET APRES LA CARRIERE

Thierry VANSWEEVELT
Professeur Université Anvers
Avocat Dewallens & partners
Président AHLEC (www.ahlec.be)



GUICHET POUR PLAINTES

- 1. Plainte orale ou écrite du patient => médecin
- 2. Ombud de l'hôpital
- 3. Mutuelle
- 4. Juge pénal/juge d'instruction
- 5. Juge civil: assignation
- 6. Juge disciplinaire: Ordre des médecins
- 7. Fond des Accidents Médicaux



COMMUNICATION

•Inviter le patient pour un entretien personnel

•Prendre la plainte au sérieux.

Fournir des informations.



QUALITE DE LA COMMUNICATION

- Plainte résulte souvent de « bad communication »
- •Règle 1: communication ouverte et continue; ne pas réagir de manière défensive;
- •Règle 2: offrir une perspective: p.ex.: une intervention médicale gratuite
- •Règle 3: reconnaissance de faits, pas de fautes.



COMMUNICATION

- Informer le service juridique de l'hôpital
- •Informer l'assureur
- •Remettre les pièces (copie du dossier patient) au médecinconseil de l'assureur



PREVENTION

- -Eviter des plaintes n'est pas toujours possible
- -Dossier du patient: "if you didn't write it down, it didn't happen."
- -Formulaires de consentement
- -Guidelines
- -Protection efficace d'une assurance en responsabilité : fautes graves et couverture dans le temps.



ART. 62 Loi relative aux assurances 2014

« L'assureur répond des sinistres causés par la faute, même lourde, du preneur d'assurance, de l'assuré, ou du bénéficiaire.

Toutefois, l'assureur peut s 'exonérer de ses obligations pour les cas de faute lourde déterminés expressément et limitativement dans le contrat. »



EXEMPLES DE FAUTE GRAVE

- Echange de patient
- Non-assistance à personne en danger
- Anesthésie simultanée
- Chirurgie esthétique
- Consentement éclairé défectueux
- Défaillance généralemen treconnu
- Activitées interdites par la loi ou la déontologie
- Expérimentations
- Obligations de résultat



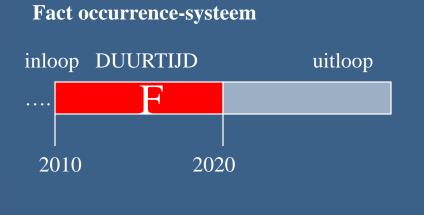
Délais de prescription

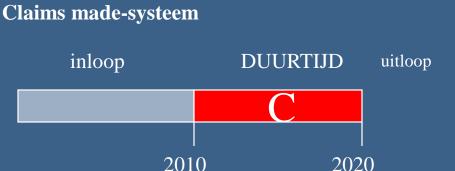
Action contractuelle: 10 ans

- Actions extracontractuelle:
- A) 5 ans à partir de la connaissance du dommage et de l'identité de pa personne responsable
- B) 20 ans à partir du fait dommageable
- ✓ Exemple: femme 75 ans est tranportée au service d'urgence d'un hôpital, Al la suite d'une faute d'un médecin la femme meurt, L'hôpital est assigné, mais n'est pas responsable. Après 6 ans le médecin est assigné en justice. L'action extracontractuelle est prescrite.
- ✓ Exemple: 2000: accident médical; en 2017: connaissance du dommage, prescription en 2020.



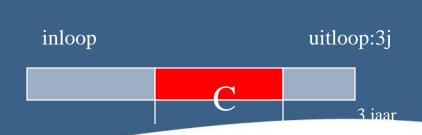
L'ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ: LA GARANTIE DANS LE TEMPS







Claims made + sunset-clause





CONCLUSIONS

- Communication ouverte et continue
- Dossier du patient
- -Assurance en responsabilité efficace
- Choix du médecin-conseil et de son avocat
- Fautes graves et couverture dans le temps

